

Notes d'information du Mouvement pour la Communauté: "Le F.L.N. à Évian" (Paris, 27 juin 1961)

Légende: Le 27 juin 1961, le Mouvement pour la Communauté (MPC) publie un article dans lequel il critique la position du FLN (Front de libération nationale) lors des négociations d'Évian et rappelle que la coexistence des communautés est au final l'unique moyen pour le futur État algérien d'assurer son autorité sur des fondements solides.

Copyright: (c) Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/notes_d_information_du_mouvement_pour_la_communaute_le_f_l_n_a_evian_paris_27_juin_1961-fr-f8f010d5-bccc-432c-9c94-2fo8do81eb21.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

NOTES D'INFORMATION

DU
MOUVEMENT POUR LA COMMUNAUTÉ
9, RUE DUVIVIER, 9 - PARIS-VII

SOMMAIRE	
ELECTIONS CANTONALES	p. 2
REVOLTE PAYSANNE	p. 3
PLUIE D'ETOILES POUR L'OAS	p. 3
DUTRE MER ET MARCHÉ COMMUN	p. 4

27 JUIN 1961

N° 3

LE F.L.N. à EVIAN

A Evian, la Délégation Française, conduite par M. JOXE, s'est efforcée de situer, puis de maintenir la négociation sur le plan élevé d'une conception humaine de l'avenir Africain. Elle a abordé l'épreuve à partir d'une position de bonne volonté, de réalisme et de formation d'un lien commun sans distinction de race, de religion et de nationalité.

La Délégation F.L.N. apparemment dominée par le vieux complexe de l'humiliation et la double méfiance à l'égard de la France d'abord, de ses membres ensuite, s'est trouvée dans l'incapacité de se hisser au niveau de l'humain, d'échapper au carcan de ses contingences doctrinales, de ses préjugés surannés.

Face au problème de la coexistence des Communautés, le FLN veut méconnaître les passions qui ont germées au fil des événements algériens, et qui imposent des précautions prudentes pour l'avenir. Ils refusent de voir que l'organisation de la coexistence des Communautés est la condition nécessaire au développement de l'ordre du bien être en Algérie, autrement dit, qu'elle est l'unique moyen pour le futur Etat Algérien, d'assurer son autorité sur des fondements solides.

Le Sahara est un second domaine qui place chacun des interlocuteurs sur les bords opposés d'un gouffre d'incompréhension. La France, ne revendique aucun avantage de souveraineté sur le désert, elle s'efforce légitimement de participer aux bénéfices de l'effort qu'elle y a entrepris pour le rendre hospitalier et fécond.

Elle estime, au surplus, dans un esprit d'équité, que les mérites qu'elle s'y est acquise, sont à répartir entre tous les riverains selon des formules qu'elle se propose précisément de rechercher avec le FLN. Elle se heurte chez ce dernier, à une attitude inconcevable de colonialisme étroit et farouche.

En définitive, le F.L.N. affiche une méfiance froide à l'égard de la France, mais réclame la confiance de la France pour lui même. Or, qui peut dire l'avenir du FLN, en prise à des luttes internes ? qui dira s'il n'existe pas certains accords tacites ou secrets avec des pays hostiles à la France ? Qui nous dit que les règles de la Démocratie, capables à échéance de faire éclater les mérites de la France, seront celles de l'Algérie future ? Dans son attitude, le FLN, trahit son intention de faire jouer l'influence de la force en sa faveur, à l'occasion d'un scrutin sur l'autodétermination des populations d'Algérie.

Mais alors, faut il s'arrêter là, et reprendre la voie des armes, ou des solutions inhumaines, ? Ce serait tourner le dos pour longtemps à la paix.

Nous pensons, que l'effort entrepris pour le retour à la paix doit se poursuivre, non sans écarter d'autres consignes. Peut être la France, à force de bonne volonté et de patience, finira-t-elle par ses contacts, à faire prévaloir enfin ses buts de coopération et de paix, dans la dignité et la confiance de tous, dans la raison et dans la justice.